

# Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints, pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de l'Agence spatiale canadienne. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du Gouvernement du Canada, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'Agence. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport sur les résultats ministériels* de l'Agence concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de Contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de l'Agence sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction; et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2020 a été réalisée conformément à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'efficacité et le caractère adéquat du système de contrôle interne de l'Agence sont aussi revus par l'entremise du travail réalisé par le personnel de l'audit interne, qui mène des audits périodiques de divers secteurs des opérations de l'Agence, ainsi que par le comité d'audit, qui surveille les responsabilités de la direction de maintenir des systèmes de contrôles adéquats et d'assurer la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers à l'administrateur général de l'Agence.

Les états financiers de l'Agence spatiale canadienne n'ont pas fait l'objet d'un audit externe.

Signé par Sylvain Laporte 8 septembre 2020

*Sylvain Laporte*  
Président  
Longueuil, Canada

Date

Signé par Jean-Claude Piedboeuf 2 septembre 2020

*Jean-Claude Piedboeuf, B. Ing., Ph. D.* Date  
Dirigeant principal des finances  
Longueuil, Canada

# État de la situation financière (non audité)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Au 31 mars	2020	2019
(en milliers de dollars)	\$	\$
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	67 351	73 472
Indemnités de vacances et congés compensatoires	6 473	4 903
Revenus reportés (note 5)	102	2
Indemnités de départ (note 6(b))	2 691	2 666
Autres passifs (note 7)	1 592	1 929
<b>Total des passifs nets</b>	<b>78 209</b>	<b>82 972</b>
<b>Actifs</b>		
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	61 787	69 294
Débiteurs et avances (note 8)	7 935	6 246
<b>Total des actifs financiers bruts</b>	<b>69 722</b>	<b>75 540</b>
<b>Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</b>		
Débiteurs et avances (note 8)	(797)	(385)
<b>Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</b>	<b>(797)</b>	<b>(385)</b>
<b>Total des actifs financiers nets</b>	<b>68 925</b>	<b>75 155</b>
<b>Dette nette de l'Agence</b>	<b>9 284</b>	<b>7 817</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance (note 9)	19 584	35 865
Immobilisations corporelles (note 10)	1 535 281	1 506 943
Autres débiteurs (note 11)	4 303	5 031
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>1 559 168</b>	<b>1 547 839</b>
<b>Situation financière nette de l'Agence</b>	<b>1 549 884</b>	<b>1 540 022</b>

Obligations contractuelles (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Signé par Sylvain Laporte                      8 septembre 2020  
Sylvain Laporte                                      Date  
Président  
Longueuil, Canada

Signé par Jean-Claude Piedboeuf                      1er septembre 2020  
Jean-Claude Piedboeuf, B. Ing., Ph. D.                      Date  
Dirigeant principal des finances  
Longueuil, Canada

# État des résultats et de la situation financière nette de l'Agence (non audité)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

2020	2020	2019
\$	\$	\$
Prévus		

### Charges

Présence du Canada dans l'espace	286 997	<b>288 907</b>	281 207
Services internes	57 617	<b>58 523</b>	53 275
Charges engagées pour le compte du gouvernement	-	<b>(28)</b>	(10)
<b>Total des charges</b>	<b>344 614</b>	<b>347 402</b>	<b>334 472</b>

### Revenus

Vente de produits et services	625	<b>439</b>	1 266
Location et utilisation de biens publics	292	<b>312</b>	284
Vente de droits et privilèges	40	<b>6</b>	67
Revenus divers	158	<b>18 249</b>	315
Revenus gagnés pour le compte du Canada	(1 090)	<b>(18 987)</b>	(1 902)
<b>Total des revenus</b>	<b>25</b>	<b>19</b>	<b>30</b>

<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et transferts</b>	<b>344 589</b>	<b>347 383</b>	<b>334 442</b>
--	----------------	----------------	----------------

### Financement du gouvernement et transferts

Encaisse nette fournie par le Gouvernement du Canada	<b>366 432</b>	319 940
Variations des montants à recevoir du Trésor	<b>(7 507)</b>	(15 498)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14(a))	<b>6 730</b>	5 962
Autres éléments d'actifs transférés de d'autres ministères gouvernementaux	<b>(8 410)</b>	-
<b>Total du financement du gouvernement et transferts</b>	<b>357 245</b>	<b>310 404</b>

<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et transferts</b>	<b>(9 862)</b>	<b>24 038</b>
--	----------------	---------------

<b>Situation financière nette de l'Agence - début de l'exercice</b>	<b>1 540 022</b>	<b>1 564 060</b>
---	------------------	------------------

<b>Situation financière nette de l'Agence - fin de l'exercice</b>	<b>1 549 884</b>	<b>1 540 022</b>
---	------------------	------------------

Autres transactions entre apparentés (note 14(b))

Information sectorielle (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# État de la variation de la dette nette de l'Agence (non audité)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2020	2019
	\$	\$
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et transferts</b>	<b>(9 862)</b>	24 038
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 10)	75 927	66 100
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	(47 565)	(41 423)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(6)	(16)
Gain net (perte nette) sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations corporelles	(18)	8
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<b>28 338</b>	24 669
<b>Variation due aux charges payées d'avance</b>	<b>(16 281)</b>	(47 174)
<b>Variation due aux autres débiteurs</b>	<b>(728)</b>	(763)
<b>Augmentation nette de la dette nette de l'Agence</b>	<b>1 467</b>	770
<b>Dette nette de l'Agence - début de l'exercice</b>	<b>7 817</b>	7 047
<b>Dette nette de l'Agence - fin de l'exercice</b>	<b>9 284</b>	7 817

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# État des flux de trésorerie (non audité)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2020	2019
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et des transferts</b>	<b>347 383</b>	334 442
<b>Éléments n'affectant pas l'encaisse :</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	(47 565)	(41 423)
Gain net (perte nette) sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations corporelles	(18)	8
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14(a))	(6 730)	(5 962)
<b>Variations de l'état de la situation financière :</b>		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	1 277	(2 863)
Diminution des charges payées d'avance	(16 281)	(47 174)
Diminution des autres débiteurs	(728)	(763)
Diminution des créditeurs et charges à payer	6 121	16 944
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(1 570)	(337)
Diminution (augmentation) des revenus reportés	(100)	31
Diminution (augmentation) des indemnités de départ	(25)	236
Diminution des autres passifs	337	717
Autres éléments d'actifs transférés de d'autres ministères gouvernementaux	8 410	-
<b>Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement</b>	<b>290 511</b>	253 856
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 10)	75 927	66 100
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(6)	(16)
<b>Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>75 921</b>	66 084
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<b>366 432</b>	319 940

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Notes afférentes aux états financiers (non audités)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 1. Pouvoirs et objectifs

L'Agence spatiale canadienne « Agence » a été décrétée « ministère » le 1er mars 1989. L'Agence est un secteur de la fonction publique nommée à l'Annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'Agence fait partie du portefeuille ministériel d'Innovation, des Sciences et du Développement, qui la représente au Parlement et au Cabinet.

La *Loi sur l'Agence spatiale canadienne*, qui a reçu la sanction royale en 1990, attribue quatre fonctions essentielles à l'Agence :

- assister le ministre pour la coordination de la politique et des programmes du gouvernement canadien en matière spatiale;
- concevoir, réaliser, diriger et gérer des programmes et travaux liés à des activités scientifiques et industrielles de recherche et développement dans le domaine spatial et à l'application des techniques spatiales;
- promouvoir la diffusion et le transfert des techniques spatiales au profit de l'industrie canadienne; et
- encourager l'exploitation commerciale du potentiel offert par l'espace, des techniques et installations spatiales et des systèmes spatiaux.

L'Agence spatiale canadienne a pour mandat : « de promouvoir l'exploitation et l'usage pacifique de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace au moyen de la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant social qu'économique ».

L'Agence s'acquitte de son mandat par l'entremise des responsabilités essentielles suivantes :

#### *La présence du Canada dans l'espace*

L'Agence spatiale canadienne coordonne les politiques et les programmes spatiaux du gouvernement du Canada; veille à ce que d'autres ministères et organismes gouvernementaux aient accès à des données, à de l'information et à des services spatiaux en vue de réaliser leur mandat; planifie, dirige et gère des projets ayant trait à la recherche spatiale scientifique ou industrielle et au développement des sciences et des technologies spatiales; promeut le transfert et la diffusion des technologies spatiales à l'échelle de l'industrie canadienne; et encourage l'exploitation commerciale des capacités, des installations et des systèmes spatiaux. L'Agence spatiale canadienne vise également à accroître la capacité spatiale canadienne, à intéresser la prochaine génération de scientifiques et d'ingénieurs du domaine spatial et à offrir des occasions inspirant les jeunes à acquérir les compétences requises, à poursuivre leur études et à faire carrière en science, en technologie, en ingénierie et en mathématiques.

#### *Services internes*

Les Services internes comprennent des groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et ressources des dix services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont: Services de gestion des acquisitions, Services de communication, Services de gestion financière, Services de gestion des ressources humaines, Services de gestion de l'information, Services de technologie de l'information, Services juridiques, Services de gestion du matériel, Services de gestion et de surveillance, Services de gestion des biens immobiliers.

# Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

### *(a) Autorisations parlementaires*

L'Agence est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à l'Agence ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables canadiens généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état de la situation financière et dans l'état des résultats et de la situation financière nette de l'Agence ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections "Charges" et "Revenus" de l'état des résultats et de la situation financière nette de l'Agence correspondent aux montants rapportés dans l'État prospectif des résultats intégrés au Plan ministériel 2019-2020. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section "Financement du gouvernement et transferts" de l'État des résultats et de la situation financière nette de l'Agence ni dans l'État de la variation de la dette nette de l'Agence parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2019-2020.

### *(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement*

L'Agence fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par l'Agence est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par l'Agence sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

### *(c) Montant à recevoir du Trésor*

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que l'Agence a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

### *(d) Revenus*

- ✓ Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- ✓ Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés comme revenus reportés dans la mesure où l'Agence a une obligation de fournir des biens, des services, ou des actifs qui seront utilisés à une date future (note 5).
- ✓ Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs de l'Agence. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

### *(e) Charges*

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- ✓ Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.
- ✓ Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les installations et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

# Notes afférentes aux états financiers (non audités)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

### (f) *Avantages sociaux futurs (note 6)*

- i Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de l'Agence au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de l'Agence découlant du régime. La responsabilité de l'Agence relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.
- ii Indemnités de départ : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. Les employés ont eu la possibilité d'être payé la valeur totale ou partielle des avantages obtenus à ce jour ou de récupérer la valeur totale ou restante des prestations au moment du départ de la fonction publique. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

### (g) *Débiteurs et avances*

Les débiteurs et les avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Des provisions sont établies pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

### (h) *Actifs non financiers*

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et, à l'exception des terrains, sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la note 10. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000\$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la *Loi sur les Indiens*; des oeuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition; et des actifs incorporels.

### (i) *Passif éventuel*

Le passif éventuel représente une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

### (j) *Opérations en devises*

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au 31 mars. Les gains et les pertes résultant de la conversion de devises sont présentés dans le poste « divers » à l'état des résultats et de la situation financière nette de l'Agence.

### (k) *Incertitude relative à la mesure*

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers et les notes afférentes au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique de la conjoncture économique générale et représente la meilleure estimation du gouvernement à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre des indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

### (l) *Opérations entre apparentés*

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évalués à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit:

- i Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers de l'Agence à la valeur comptable.



# Notes afférentes aux états financiers (non audités)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 3. Autorisations parlementaires

L'Agence reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état de la situation financière, et l'état des résultats et de la situation financière nette de l'Agence d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de l'Agence pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

#### (a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires utilisées de l'exercice en cours

(en milliers de dollars)	2020 \$	2019 \$
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et des transferts	347 383	334 442
<i>Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	(47 565)	(41 423)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14(a))	(6 730)	(5 962)
Remboursement de charges des exercices antérieurs	289	304
Diminution (augmentation) des indemnités de départ	(25)	236
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(1 570)	(337)
Gain net (perte nette) sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations corporelles	(18)	8
Variation de l'échange non monétaire ASC/NASA	(728)	(763)
Crédits additionnels de données RADARSAT-2	(26 400)	-
Autres	10	32
	<b>264 646</b>	<b>286 537</b>
<i>Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations</i>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 10)	75 927	66 100
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(6)	(16)
Diminution des charges payées d'avance	(16 281)	(47 174)
Autres	149	298
	<b>59 789</b>	<b>19 208</b>
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>324 435</b>	<b>305 745</b>

#### (b) Autorisations fournies et utilisées

(en milliers de dollars)	2020 \$	2019 \$
<b>Autorisations fournies</b>		
<i>Crédit 1</i> - Dépenses de fonctionnement	189 687	179 630
<i>Crédit 5</i> - Dépenses en capital	182 468	175 516
<i>Crédit 10</i> - Subventions et contributions	59 626	56 411
Montants législatifs	10 057	9 582
	<b>441 838</b>	<b>421 139</b>
<b>Moins :</b>		
Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	1	2
Périmées : Fonctionnement	10 818	5 941
Périmées : Capital	106 541	109 416
Périmées : Subventions et contributions	43	35
	<b>117 403</b>	<b>115 394</b>
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>324 435</b>	<b>305 745</b>

Les fonds périmés sont des fonds inutilisés à la fin de l'exercice, qui peuvent être éligibles à des reports à l'année subséquente.

# Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 4. Crédoiteurs et charges à payer

(en milliers de dollars)	2020	2019
	\$	\$
Créditeurs - parties externes	25 064	21 782
Retenues de garantie	4 726	5 815
Comptes créditeurs — autres ministères et organismes	1 655	994
Autres créditeurs	3	7
<b>Total des créditeurs</b>	<b>31 448</b>	<b>28 598</b>
Charges à payer	35 903	44 874
<b>Total des créditeurs et des charges à payer</b>	<b>67 351</b>	<b>73 472</b>

### 5. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus avant la prestation des services connexes dans le cadre des activités de RADARSAT-2 pour couvrir les charges liées à la réception, l'archivage, le catalogage et l'acquisition de services de satellite et à la préparation des installations du personnel de MacDonald Dettwiler and Associates Ltd. (MDA). Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2020	2019
	\$	\$
Revenus reportés au 1er avril	2	33
Sommes perçues	1 422	1 837
Services rendus	(1 322)	(1 868)
<b>Revenus reportés au 31 mars</b>	<b>102</b>	<b>2</b>

# Notes afférentes aux états financiers (non audités)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 6. Avantages sociaux futurs

#### (a) Prestations de retraite

Les employés de l'Agence participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 pour cent par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéficiaires sont intégrés aux bénéficiaires du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que l'Agence versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la Loi sur la pension de la fonction publique à la suite de la mise en oeuvre des dispositions liées au Plan d'action économique 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des dépenses de 2019-2020 s'élève à 7.0 millions de dollars (6.7 millions de dollars en 2018-2019). Pour les membres du groupe 1, les dépenses correspondent à environ 1.01 fois (1.01 fois pour 2018-2019) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1 fois (1 fois pour 2018-2019) les cotisations des employés.

La responsabilité de l'Agence relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada en sa qualité de répondant du régime.

#### (b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés, étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de service et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2020, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivantes:

(en milliers de dollars)	2020	2019
	\$	\$
Obligation au titre des indemnités constituées, début de l'exercice	2 666	2 902
Charge pour l'exercice	424	25
Indemnités versées pendant l'exercice	(399)	(261)
Obligation au titre des indemnités constituées, fin de l'exercice	2 691	2 666

### 7. Autres passifs

(en milliers de dollars)	2020	2019
	\$	\$
Retenues de garantie	1 177	1 929
Accord de collaboration en recherche - IUV-ELSIM	415	-
	1 592	1 929

#### Accord de collaboration en recherche - IUV-ELSIM (Imageur UltraViolet sur la mission d'Exploration des Liens Vent Solaire -Ionosphère - Magnétosphère)

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds reçus de l'Université de Calgary pour le financement du développement de l'infrastructure de l'imageur UltraViolet.

# Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 8. Débiteurs et avances

(en milliers de dollars)	2020	2019
	\$	\$
Débiteurs des autres ministères gouvernementaux et organismes	6 315	5 403
Débiteurs d'entités externes	1 370	464
Autres débiteurs et avances	291	392
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs d'entités externes	(41)	(13)
<b>Débiteurs bruts</b>	<b>7 935</b>	<b>6 246</b>
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(797)	(385)
<b>Débiteurs nets</b>	<b>7 138</b>	<b>5 861</b>

### 9. Charges payées d'avance

(en milliers de dollars)	2020	2019
	\$	\$
RADARSAT-2 services payés d'avance	18 515	34 935
Autres charges payées d'avance	1 069	930
	<b>19 584</b>	<b>35 865</b>

#### ***RADARSAT-2 services payés d'avance***

Dans le cadre d'une entente de partenariat public-privé, l'Agence a investi 445,9 millions de dollars dans la construction et le lancement du satellite RADARSAT-2. En échange de cette participation, l'Agence a reçu des crédits pour des données (images) qui seront fournies aux ministères du gouvernement canadien pendant toute la durée de la mission. Depuis que le satellite est opérationnel, les ministères et organismes fédéraux ont reçu des images évaluées à 476,2 millions de dollars (433,4 millions de dollars en 2018-2019). De plus, depuis 2015-2016, l'Agence a reçu des crédits additionnels évalués à 48,8 millions de dollars (22,4 millions de dollars en 2018-2019) découlant d'un arrangement contractuel avec le fournisseur.

### 10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit:

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments, travaux et infrastructure	9-40 ans
Matériel et équipement	9-20 ans
Matériel informatique	5-10 ans
Logiciels	3-15 ans
Autres équipements	3-30 ans
Véhicules automobiles	5 ans
Autres véhicules	10 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration

Les actifs en construction sont comptabilisés dans la catégorie d'immobilisation applicable dans l'exercice au cours duquel ils deviennent en état d'utilisation pour la production de biens ou la prestation de services (mise en service) et ne sont amortis qu'à partir de cette date.

Les immobilisations spatiales ne sont considérées opérationnelles que lorsqu'elles ont atteint l'orbite ou la trajectoire visée ou la date d'amarrage à la station spatiale internationale.

# Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 10. Immobilisations corporelles (suite)

Coût	Solde d'ouverture 1er avril 2019	Acquisitions	Ajustements <sup>(1)</sup>	Aliénations et radiations	Solde de clôture 31 mars 2020
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$
Terrain	85	-	-	-	85
Bâtiments, travaux et infrastructure	151 737	-	3 564	-	155 301
Matériel et équipement	42 274	75	3 220	-	45 569
Matériel informatique	14 563	248	-	(74)	14 737
Logiciels	15 827	18	645	-	16 490
Autres équipements	1 407 684	-	2 699	-	1 410 383
Véhicules automobiles	162	28	-	(29)	161
Autres véhicules	514	35	-	-	549
Améliorations locatives	742	-	-	-	742
Actifs en construction	1 225 060	75 523	(10 128)	(27)	1 290 428
	<b>2 858 648</b>	<b>75 927</b>	<b>-</b>	<b>(130)</b>	<b>2 934 445</b>

Amortissement cumulé	Solde d'ouverture 1er avril 2019	Amortisse- ment	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture 31 mars 2020
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$
Bâtiments, travaux et infrastructure	106 517	4 492	-	-	111 009
Matériel et équipement	35 624	1 051	-	-	36 675
Matériel informatique	12 932	445	-	(77)	13 300
Logiciels	11 446	729	-	-	12 175
Autres équipements	1 184 663	40 684	-	-	1 225 347
Véhicules automobiles	57	33	-	(29)	61
Autres véhicules	373	38	-	-	411
Améliorations locatives	93	93	-	-	186
	<b>1 351 705</b>	<b>47 565</b>	<b>-</b>	<b>(106)</b>	<b>1 399 164</b>

Valeur comptable nette	Solde d'ouverture 1er avril 2019	Solde de clôture 31 mars 2020
(en milliers de dollars)	\$	\$
Terrain	85	85
Bâtiments, travaux et infrastructure	45 220	44 292
Matériel et équipement	6 650	8 894
Matériel informatique	1 631	1 437
Logiciels	4 381	4 315
Autres équipements	223 021	185 036
Véhicules automobiles	105	100
Autres véhicules	141	138
Améliorations locatives	649	556
Actifs en construction	1 225 060	1 290 428
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>1 506 943</b>	<b>1 535 281</b>

(1) Les ajustements incluent les actifs en construction de 10,1 millions de dollars qui ont été transférés à d'autres catégories d'actifs à la suite de l'achèvement des actifs suivants: bâtiments, travaux et infrastructure 3,6 millions de dollars, matériel et équipement 3,2 millions de dollars, logiciels 0,6 millions de dollars et autres équipements 2,7 millions de dollars.

# Notes afférentes aux états financiers (non audités)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 11. Autres débiteurs

(en milliers de dollars)	2020	2019
	\$	\$
Échange non monétaire ASC/NASA	4 303	5 031
	4 303	5 031

#### *Échange non monétaire ASC/NASA*

Dans le cadre de l'Accord sur la Station spatiale internationale conclu en 1998 et ratifié par le Canada en l'an 2000, suite à l'adoption de la Loi de mise en œuvre de l'Accord sur la Station spatiale internationale civile, en 1999, l'Agence a signé avec la NASA, en août 2001, un accord de troc dont la juste valeur a été estimée à 20,8 millions de dollars américains. Cet accord prévoyait que l'Agence échangerait une partie de ses droits d'utilisation de la Station spatiale internationale et qu'elle assumerait les coûts de réparation de son manipulateur agile spécialisé. En retour, la NASA fournirait à l'Agence des services d'entraînement des astronautes, des services de satellite et de lancement. Les transactions sous cet accord de troc ont lieu durant la vie de la Station spatiale internationale. Au cours des exercices 2002 à 2020, l'Agence a reçu tous les services d'entraînement des astronautes évalués à 10 millions de dollars américains et des services de lancement évalués à 7,7 millions de dollars américains, et la NASA s'est prévaluée de l'option d'accès à sa partie des droits canadiens d'utilisation de la Station spatiale internationale évaluée à 20,8 millions de dollars américains. En date du 31 mars 2020, l'Agence présente un montant net de 4,3 millions de dollars canadiens comme autres débiteurs qui correspond au résiduel à recevoir en vertu de l'accord de troc ainsi que l'effet des écarts entre les taux de change. Relativement à cet accord de troc ou à d'autres accords de même nature qu'elle pourrait conclure avec ses partenaires internationaux en vertu de l'Accord sur la Station spatiale internationale, l'Agence a obtenu une exemption du Conseil du Trésor en application de la politique sur la comptabilisation des opérations non monétaires et n'a pas à imputer les transactions à ses crédits parlementaires.

### 12. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de l'Agence peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels l'Agence sera tenue d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en œuvre ses programmes de paiements de transfert, pour la construction d'actifs et pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2021	2022	2023	2024	2025 et exercices ultérieurs	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Paiements de transfert	36 351	34 435	40 697	38 289	105 638	255 410
Construction d'actifs	34 077	9 886	1 500	-	-	45 463
Acquisitions de biens et services	49 248	44 310	42 599	40 223	27 266	203 646
Total	119 676	88 631	84 796	78 512	132 904	504 519

Les obligations contractuelles pour les paiements de transfert sont reliées aux contributions à l'Agence spatiale européenne. La construction d'actifs est majoritairement reliée à la mission de démonstration satellitaire de chiffrement et de science quantique (QEYSSat) et à la mission de la Constellation RADARSAT alors que les obligations pour l'acquisition de biens et services sont majoritairement reliées au programme canadien de la station spatiale.

# Notes afférentes aux états financiers (non audités)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 13. Passifs éventuels

Une réclamation a été faite auprès de l'Agence dans le cours normal de ses activités. Malgré que le dénouement de cette réclamation est probable, le montant n'est pas estimable et il n'aura pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière de l'Agence. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers.

### 14. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'Agence est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlées en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes.

L'Agence conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

#### (a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, l'Agence a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux installations et cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services reçus gratuitement ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette de l'Agence :

(en milliers de dollars)	2020	2019
	\$	\$
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	6 565	5 800
Installations	165	162
	6 730	5 962

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacé de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, tels que les services de paye et d'émission des chèques offerts par Services publics et Approvisionnement Canada, les services d'infrastructure de technologie de l'information (TI) dans les domaines des centres de données et des réseaux offerts par Services partagés Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette de l'Agence.

#### (b) Autres transactions avec d'autres ministères gouvernementaux et agences

(en milliers de dollars)	2020	2019
	\$	\$
Charges	32 763	30 323
Revenus	222	18

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

# Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

## AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 15. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur la responsabilité essentielle de l'Agence. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par principales responsabilités essentielles, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Les résultats pour la période sont comme suit :

	Présence du Canada dans l'espace \$	Services internes \$	2020 \$	2019 \$
(en milliers de dollars)				
<b>Charges de fonctionnement</b>				
Services professionnels et spéciaux	84 239	9 081	93 320	90 316
Salaires et avantages sociaux	50 043	34 549	84 592	77 559
Amortissement des immobilisations corporelles	43 237	4 328	47 565	41 423
Acquisition de machinerie et de matériel	44 129	1 538	45 667	50 074
Déplacements et communications	4 082	918	5 000	5 549
Locations	1 426	2 307	3 733	3 708
Information	1 566	1 252	2 818	3 692
Services publics, fournitures et approvisionnements	376	1 170	1 546	1 775
Achat de services de réparation et d'entretien	236	866	1 102	1 426
Perte sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations corporelles	-	24	24	-
Autres	35	2 490	2 525	2 620
Charges engagées pour le compte du gouvernement	-	(28)	(28)	(10)
<b>Total des charges de fonctionnement</b>	<b>229 369</b>	<b>58 495</b>	<b>287 864</b>	<b>278 132</b>
<b>Paiements de transfert</b>				
Organisations internationales	36 092	-	36 092	29 977
Industrie	12 118	-	12 118	14 115
Organismes à but non lucratif	11 269	-	11 269	12 202
Particuliers	59	-	59	46
<b>Total des paiements de transfert</b>	<b>59 538</b>	<b>-</b>	<b>59 538</b>	<b>56 340</b>
<b>Total des charges</b>	<b>288 907</b>	<b>58 495</b>	<b>347 402</b>	<b>334 472</b>
<b>Revenus</b>				
Revenus tirés de la vente de produits et de services	439	-	439	1 266
Location et utilisation de biens publics	-	312	312	284
Revenus tirés de la vente de droits et de privilèges	6	-	6	67
Gain sur l'aliénation d'actifs non immobilisés	-	6	6	8
Revenus divers	18 049	194	18 243	307
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(18 488)	(499)	(18 987)	(1 902)
<b>Total des revenus</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>19</b>	<b>30</b>
<b>Coût de fonctionnement net</b>	<b>288 901</b>	<b>58 482</b>	<b>347 383</b>	<b>334 442</b>



## Notes afférentes aux états financiers (non auditées)

**AGENCE SPATIALE CANADIENNE**

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 16. Événements subséquents

L'épidémie de la maladie du coronavirus [«COVID-19»] a conduit les gouvernements du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent la mise en œuvre d'interdictions de voyager, des périodes de quarantaine auto-imposées et des distanciations sociales, ont causé des perturbations importantes aux entreprises dans le monde entier, entraînant un ralentissement économique. La durée et l'impact de l'épidémie de COVID-19 sont inconnus pour le moment. Par conséquent, malgré que nous ne prévoyons pas d'impact majeur sur les activités de l'Agence, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de l'impact sur la situation financière et les résultats financiers au cours des périodes futures.

### 17. Information comparative

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.